



Rapport à l'attention des communes du district de la Glâne

Résultats de l'enquête par questionnaire réalisée dans le cadre de senior + auprès des personnes âgées de plus de 60 ans domiciliées dans le district de la Glâne

Commune de Villaz

Rapport remis le 6 octobre 2022 et réalisé par :

Mélissa Schmid

Assistante sociale (Pro Senectute Fribourg) Chargée de projet en politique de la vieillesse Titulaire d'un Master en Travail social

Table des matières

Tal	ble des matières	1
1.	Introduction	2
(Contexte de cette étude des besoins	2
2.	Profil des citoyen-ne-s senior-e-s	3
	Âge	
ļ	Activité salariée	4
1	Nationalité	4
3.	Constitution des ménages et liens sociaux	4
4.	Aide apportée par les personnes ayant répondu au questionnaire	10
5.	Participation à la vie associative et activités personnelles	11
6.	Logement	13
7.	Aide reçue par les personnes ayant répondu à l'enquête par questionnaire	15
8.	Espace public et bâtiments	15
9.	Transports publics	17
10	. Information et communication	18
11	. Situation financière	19
12	. Conclusion et recommandations	20
9	Situation financière	20
L	Logement	21
A	Adaptation de l'espace public et des bâtiments	22
A	A ne pas oublier également	22
F	Résultats à l'échelle du district	22
F	Recommandations générales	24
Rét	férences bibliographiques	25
An	nexe 1 :	26
An	nexe 2 :	27

1.Introduction

Contexte de cette étude des besoins

Le canton de Fribourg, et plus globalement la Suisse ainsi que la majorité des pays industrialisés, connaîtront une augmentation importante de la proportion des personnes âgées de plus de 65 ans (Etat de Fribourg, 2015). En effet, l'Office fédéral de la statistique estime que le pourcentage de ces dernières au sein de la population s'élèvera en 2035 à 24% contre 14% en 2010. Le district de la Glâne n'échappera pas à cette évolution. Au contraire, celle-ci s'annonce encore plus fulgurante! En effet, selon les projections de l'Etat de Fribourg (2022), ce district devrait compter 6400 personnes âgées de plus de 65 ans d'ici 2035, contre seulement 2738 personnes en 2010. Face à cela, la création de lits supplémentaires en EMS [établissements médico-sociaux) ne constitue pas une solution au vu des coûts que cela engendrerait. De plus, les senior-e-s ont, pour la très grande majorité d'entre elles et eux, le souhait de pouvoir vieillir à la maison!

Sur le plan politique, le Conseil d'Etat fribourgeois a identifié dans un rapport publié en 2008 des lacunes ainsi que des problèmes au sein du dispositif de l'époque en faveur des senior-e-s. Fort de ce constat, il a demandé au Grand Conseil la mise en place d'un projet, désormais connu sous la dénomination « Senior+ ». Afin de pouvoir doter le concept Senior+ d'un cadre légal, le Grand Conseil a adopté le 12 mai 2016 la Loi sur les seniors (LSen) ainsi que la loi sur les prestations médico-sociales (LPMS) (Etat de Fribourg, 2020).

Les objectifs de Senior+ sont les suivants :

- « intégration des seniors dans la société ;
- reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences;
- maintien de leur autonomie » (Etat de Fribourg, 2015, p.11).

Pour atteindre ces objectifs, Senior+ prévoit également cinq principaux domaines d'intervention dans lesquels il attend des pouvoirs publics qu'ils prennent concrètement des mesures à mettre en place. Les domaines d'interventions sont les suivants :

- « le travail ;
- le développement personnel ;
- la vie associative et communautaire ;
- les infrastructures, l'habitat et les services;
- les soins et l'accompagnement » (Etat de Fribourg, 2015, p.12).

Ainsi, pour faire face à cet enjeu démographique, il est demandé aux communes fribourgeoises, conformément à l'article 4 de la LSen, qu'elles élaborent un concept communal qui détermine des mesures à entreprendre afin d'atteindre les objectifs de la politique Senior+, selon ses domaines de compétences (Etat de Fribourg, s.d).

C'est dans ce cadre-là qu'un groupe de travail, composé des membres du comité du Réseau santé de la Glâne ainsi que de la fondation Pro Senectute Fribourg a vu le jour. Dans le but de pouvoir identifier les besoins, attentes et propositions d'actions des plus de 60 ans, domicilié-e-s dans le district de la Glâne, une enquête par questionnaire a été

réalisée. Les questions de cette enquête ont été inspirées et/ou reprises de celle réalisée par le RSSG (Réseau santé et social de la Gruyère) en 2019 à l'attention des senior-e-s domicilié-e-s dans le district de la Gruyère ainsi que du questionnaire de Gérontologie CH. Le présent rapport traite des résultats de l'enquête par questionnaire réalisée dans le district de la Glâne.

2. Profil des citoyen-ne-s senior-e-s

Ce rapport a pour objectif de mettre en évidence les tendances principales ressortant de cette enquête par questionnaire afin qu'au terme de ce processus d'évaluation des besoins, des mesures puissent être entreprises pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées de plus de 60 ans et favoriser le maintien à domicile des aîné-e-s.

Néanmoins, il n'est pas à oublier que l'expérience de la vieillesse est hétérogène, autrement dit, il existe autant de vieillesses que de personnes dites âgées. Comme le souligne Clément (2006, cité dans Bovigny et Schmid, 2022, p.16), les différents termes utilisés pour qualifier ces personnes telles que senior-e-s, personnes âgées, aîné-e-s, etc. courent donc toujours le risque de les enfermer dans des catégories tant sociales, administratives, politiques, que médicales, en les associant à des représentations qui varient en temps et en contexte et en les renvoyant à une figure homogénéisant de la vieillesse. La construction sociale, qui est à l'origine des représentations de ces personnes, contribue ainsi à invisibiliser la diversité des vieillesses (Pennec, 2005, citée dans Clément, 2006; Bovigny & Schmid, 2022, p.16). Malgré les représentations que produisent les différentes appellations pour désigner les « personnes âgées », et en l'absence d'un terme « idéal », dans ce rapport, différents termes sont utilisés sans distinction afin d'y apporter une certaine fluidité à sa lecture.

Le questionnaire faisant l'objet de ce rapport a été envoyé aux 4933 citoyen-ne-s âgé-e-s de plus de 60 et vivant à domicile que compte le district de la Glâne. Pour la Commune de Villaz, cela représente **539** personnes.

Au niveau du district, 1925 questionnaires ont été retournés, contre **198** pour la Commune de Villaz. Cela représente un taux de retour de 39.02% pour le district, et de **36.73%** pour la Commune de Villaz.

Âge

La répartition en termes d'âge des personnes ayant répondu au questionnaire se présente comme suit :

	60-65	66-75 ans	76 à 85 ans	86-95 ans	96 ans+
	ans				
District	27.76%	38.94%	26.70%	6.39%	0.21%
Commune de Villaz	33.33%	41.80%	22.22%	2.65%	0%

En ce qui concerne la proportion d'hommes et de femmes ayant rempli et retourné le questionnaire, elle se constitue de la manière suivante :

	Femmes	Hommes
District	56%	44%
Commune de Villaz	50%	50%

Activité salariée

À l'échelle du district, 25.54% des personnes ayant répondu au questionnaire ont déclaré exercer encore une activité professionnelle.

Au niveau de la Commune de Villaz, **15.82%** des personnes ayant répondu au questionnaire ont déclaré exercer encore une activité professionnelle.

Nationalité

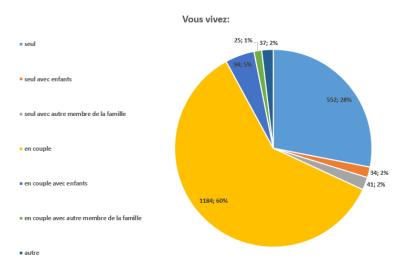
A l'échelle du district, le taux de personnes ayant répondu au questionnaire et étant de nationalité suisse s'élève à 93.97%. Les deux nationalités étrangères les plus représentées au travers de ce questionnaire sont la nationalité portugaise (1.91%), suivie de la nationalité française (1.61%).

Au niveau de la Commune de Villaz, 97.42% des personnes ayant répondu au questionnaire sont de nationalité suisse. Les autres nationalités citées sont : françaises (1.55%) et kosovares (1.03%).

3. Constitution des ménages et liens sociaux

Constitution des ménages

Pour le district



Au niveau du district, l'enquête par questionnaire relève que 60% des personnes ayant répondu à ce questionnaire vivent en couple et que 32% des personnes ayant répondu à ce questionnaire vivent seules. Cette constatation rejoint la tendance nationale. En effet,

selon l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2016, p.1), les personnes âgées vivant à domicile « habitent neuf fois sur dix seules (32%) ou en couple (56%) avec une proportion de personnes seules qui croît avec l'âge en raison de la mortalité. À titre de comparaison, près de la moitié (47%) de la population des 25-64 ans vit en couple avec des enfants, 26% en couple sans enfant et 17% vit seule. »

Pour la Commune de Villaz

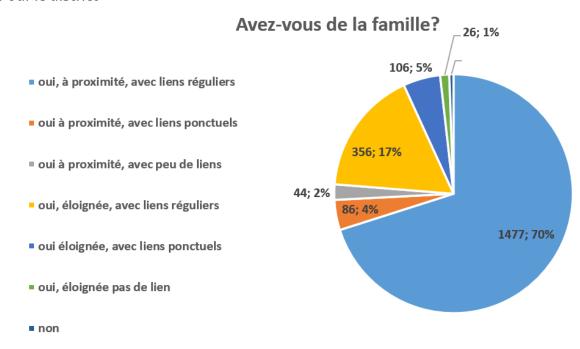


En ce qui concerne la Commune de Villaz, **67%** des personnes ayant répondu au questionnaire vivent en couple, et **20%** des personnes ayant répondu au questionnaire vivent seules.

Liens avec la famille et le voisinage

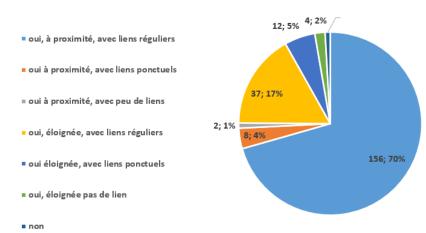
Relation avec la famille

Pour le district



Pour la Commune de Villaz :

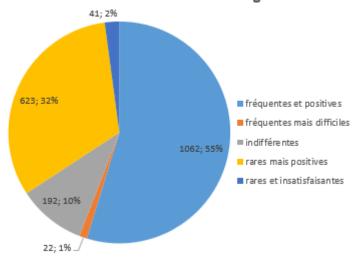
Avez-vous de la famille?



Relation avec le voisinage

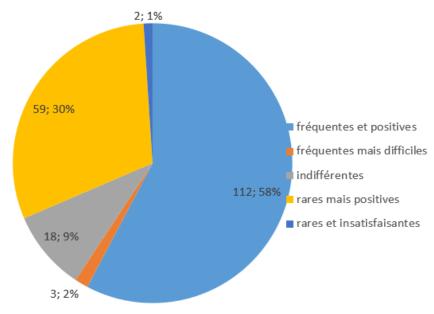
Pour le district

Comment qualifieriez-vous vos relations de voisinage?



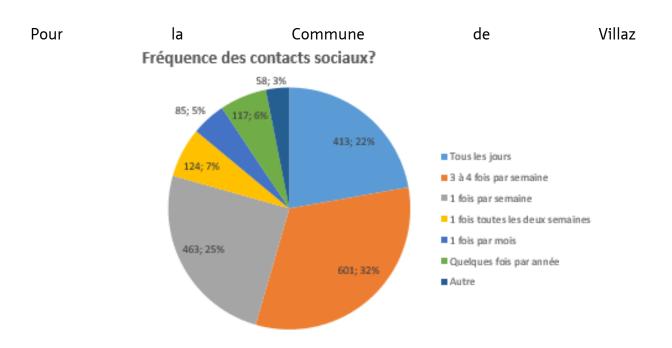
Pour la Commune de Villaz

Comment qualifieriez-vous vos relations de voisinage?

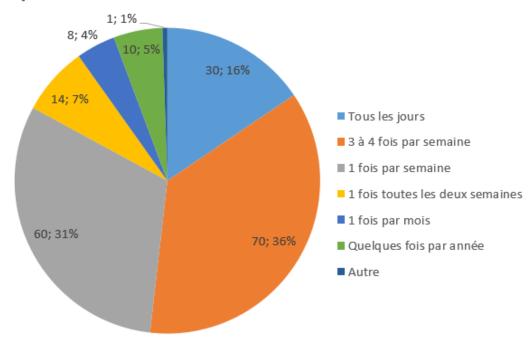


Fréquence des contacts sociaux

Pour le district



Fréquence des contacts sociaux?



Bien que 28% des personnes interrogées vivent seules au niveau du district (et 20% au niveau de la Commune), les personnes ayant répondu au questionnaire déclarent entretenir des relations positives avec leur entourage (famille/voisins). En effet, tant au niveau du district que de la Commune, 87% des personnes ayant répondu au questionnaire entretiennent des liens réguliers avec leur famille. De plus, seules 13% des

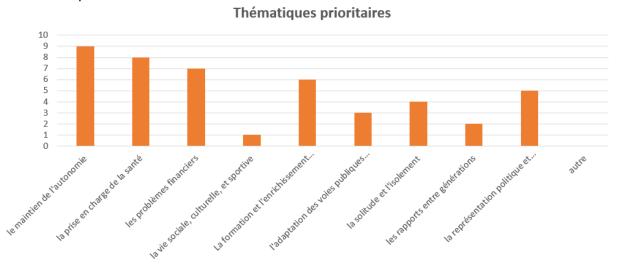
personnes ayant répondu au questionnaire décrivent leurs relations avec le voisinage comme fréquentes, mais difficiles ou rares et insatisfaisantes ou encore inexistantes/indifférentes (12% pour la Commune de Villaz). Au niveau de la fréquence des contacts sociaux, 54% des personnes ayant répondu à ce questionnaire (52% pour la Commune de Villaz) ont déclaré avoir des contacts sociaux tous les jours ou plusieurs fois par semaine. Il est à relever que tout de même 6% (5% pour la Commune) des personnes ayant répondu au questionnaire dans la Commune de Villaz ont déclaré avoir des contacts sociaux uniquement quelques fois par année.

Cependant, ce n'est pas le nombre de relations entretenues qui est déterminant puisqu'il est possible de se sentir seul-e en étant entouré-e, mais bien la qualité de ces rapports ainsi que la confiance. Ainsi, vivre seul-e ne s'accompagne pas forcément d'un sentiment de solitude et d'une souffrance (Pro Senectute suisse, 2022). En effet, selon l'Office fédéral de la statistique (cité par Pro Senectute suisse, 2022) et contrairement aux idées reçues, la proportion de personnes déclarant se sentir parfois ou fréquemment seules est « plus faible dans la tranche d'âge des 65 ans et plus que dans les groupes d'âge plus jeunes ».

Toutefois, si les personnes âgées de plus de 65 ans ne représentent pas la catégorie d'âge la plus touchée par la solitude, on estime qu'actuellement 160 000 personnes âgées de plus de 62 ans sont touchées par ce phénomène (Pro Senectute suisse, 2022). Des changements majeurs, tels que le départ à la retraite, le veuvage ou encore des problèmes de santé représentent autant de facteurs pouvant favoriser l'apparition d'un sentiment de solitude. Toujours selon cette même source, les personnes touchées par la solitude souffrent d'isolement social. Elles n'ont pas de lien avec la société et ne participent pas à la vie sociale (Pro Senectute suisse, 2022). Enfin, les personnes âgées qui se sentent seules ont une espérance de vie plus courte et souffrent fréquemment d'hypertension ainsi que de dépression (Pro Senectute suisse, 2022).

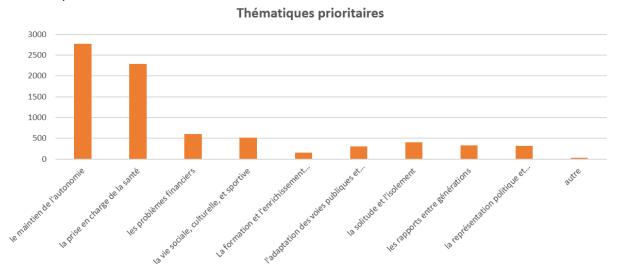
Les citoyen-ne-s de Villaz ayant répondu au questionnaire ont classé la solitude en 6ème position sur 9 sur l'échelle des thèmes prioritaires. Pour ces personnes, les trois thématiques les plus importantes sont :

- 1) Le maintien de l'autonomie
- 2) La prise en charge de la santé
- 3) Les problèmes financiers



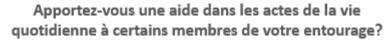
Au niveau du district, les trois thématiques ayant été classées comme étant les plus importantes par les personnes ayant répondu au questionnaire sont les :

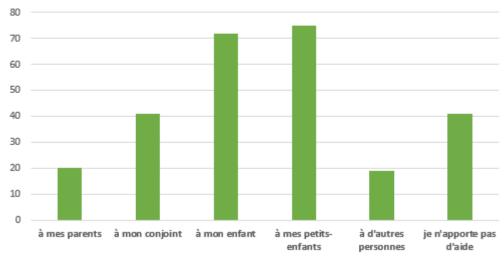
- 1) le maintien de l'autonomie
- 2) la prise en charge de la santé
- 3) les problèmes financiers (suivis de près (82 voix) par la vie sociale, culturelle et sportive



4. Aide apportée par les personnes ayant répondu au questionnaire

Tant les résultats au niveau du district que ceux au niveau de la Commune mettent en évidence que la très grande majorité des senior-e-s apportent de l'aide dans les actes de la vie quotidienne à une personne de leur entourage (85.87% pour le district et **84.70%** pour la Commune).





Ce constat rejoint les propos de l'Etat de Fribourg (2015, p. 4) qui, en évoquant le cadre législatif inhérent à Senior +, insistent sur la nécessité de « la mise en œuvre d'une politique publique qui soit tout d'abord à l'écoute des besoins des personnes âgées, quels que soient leur état de santé et leur environnement social. Elle implique aussi de ne pas se limiter à associer à l'image de la personne âgée, celle d'une personne fragilisée, mais de mettre en valeur les compétences et les ressources de nos aîné-e-s comme des atouts essentiels pour notre société ».

5. Participation à la vie associative et activités personnelles

Au niveau du district, 46% des personnes ayant répondu au questionnaire déclarent faire partie d'une association ou d'un club.

En ce qui concerne les résultats de la Commune de Villaz, **47%** des personnes ayant répondu à ce questionnaire font partie d'un club ou d'une association.

Au niveau de la Commune, les trois associations les plus souvent citées sont :

- 1) Chœur mixte
- 2) Gymnastique
- 3) Fédération des retraités de la Glâne

A l'échelle du district, 60.11% des personnes ayant répondu au questionnaire ont indiqué pratiquer des activités personnelles hors association/club/société, c'est-à-dire, des activités qui se déroulent dans la sphère privée (66.31% à l'échelle de la Commune de Villaz). Les activités les plus souvent mentionnées sont :

- Les promenades
- Le sport (piscine, vélo, yoga, ski, cheval, etc)
- Les repas entre ami-e-s et famille

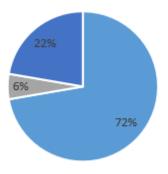
Au niveau du district, cette enquête relève que 53% des personnes ayant répondu à ce questionnaire se disent satisfaites de l'offre existante en termes d'activités culturelles, sportives, rencontres et formation au sein de leur Commune. Au niveau de la Commune de Villaz, ce pourcentage s'élève à 72%.

Les propositions d'activités suivantes ont été émises par certaines citoyen-ne-s de la Commune ayant répondu à cette enquête par questionnaire :

- Conférences
- Débats entre citoyen-ne-s
- Promenade en groupe
- Rencontres autour d'un café
- Création d'une bourse d'échange de services (entre les différentes générations)
- Création d'un terrain de pétanque
- Création et mise à disposition d'une boîte à livres

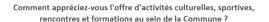
Pour la Commune

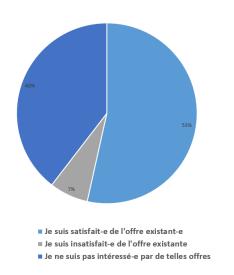
Comment appréciez-vous l'offre d'activités culturelles, sportives, rencontres et formations au sein de la Commune ?



- Je suis satisfait-e de l'offre existant-e
- Je suis insatisfait-e de l'offre existante
- Je ne suis pas intéressé-e par de telles offres

Pour le district :





6.Logement

En Suisse, de nombreuses personnes économisent longtemps dans le but d'acheter un bien immobilier. Selon Pro Senectute suisse (2019), la moitié des personnes âgées de plus de 65 ans en Suisse vivent dans un logement dont elles sont propriétaires. Malheureusement, toujours selon cette même source, tôt ou tard, celui-ci se révèle être trop grand et ne convient pas toujours à des personnes âgées : chaque année, 80000 personnes de plus de 65 ans chutent. Il n'est pas rare que ces graves accidents, parfois même mortels, surviennent au domicile et engendrent une hospitalisation suivie d'une entrée en EMS. Or, une grande partie de ces situations peuvent être évitées grâce à certains aménagements tels que le revêtement de sols antidérapants, la pose d'un monte-escalier et d'une main courante, l'installation d'éclairage aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (Pro Senectute suisse, 2019).

Cette tendance au niveau suisse se retrouve au niveau du district de la Glâne. En effet, la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire (49%) sont propriétaires de leur logement. Ce constat est le même pour la Commune de Villaz puisque **54%** des personnes qui ont répondu à ce questionnaire sont propriétaires de leur logement.

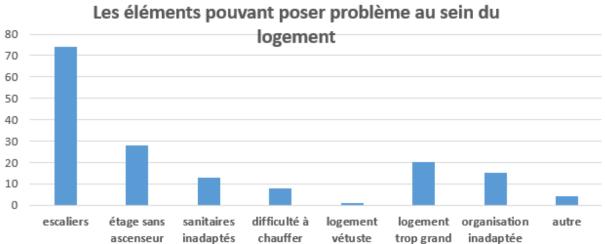
Pour le district

Pour la Commune de Villaz



Au niveau du district, 46% des personnes ayant répondu au questionnaire ont identifié des éléments pouvant poser des problèmes dans leur logement avec l'avancée en âge. La présence d'escalier et l'absence d'ascenseur constituent les facteurs problématiques les plus souvent relevés. Dans les remarques, l'élément problématique ayant été le plus souvent mentionné par les personnes ayant répondu à cette enquête par questionnaire est l'entretien extérieur.

En ce qui concerne la Commune de Villaz, 47% des personnes ayant répondu au questionnaire ont identifié des éléments pouvant poser un problème dans leur logement avec l'avancée en âge. La présence d'escalier et l'absence d'ascenseur (62.58%) constituent également les deux facteurs problématiques les plus souvent relevés. Le troisième facteur le plus souvent cité est le fait de disposer d'un logement trop grand. Dans les réponses aux questions libres, l'entretien extérieur ainsi que la distance entre le logement et les transports publics ont également été cités comme pouvant poser un problème avec l'avancée en âge.



93.48% des citoyen-ne-s de la Commune de Villaz ayant répondu au questionnaire souhaitent rester vivre dans la Commune dans les années à venir. Les arguments les plus souvent mentionnés par les personnes souhaitant rester y vivre est la proximité avec la famille, le fait d'être propriétaire de leur logement ainsi qu'un environnement agréable. A contrario, les arguments mentionnés par les personnes qui ne souhaitent pas rester vivre dans la Commune sont le manque de commerce et de transport public.

Ancienneté dans la Commune

Années	2022-	1999-	1979-1960	1959-	1939-
d'arrivée dans	2000	1980		1940	1920
la Commune					
% des	29.32%	30.37%	19.37%	18.32%	2.62%
personnes					
ayant répondu					
au					
questionnaire					

7. Aide reçue par les personnes ayant répondu à l'enquête par questionnaire

À l'échelle du district, 54% des personnes ayant répondu à ce questionnaire reçoivent une aide-bénévole. Pour la Commune de Villaz, ce taux s'élève à **17.53%**. Pour ces personnes, il s'agit majoritairement d'une aide fournie par un-e membre de la famille **(17.10%)**.

A l'échelle du district, 15.57% des personnes ayant répondu à ce questionnaire reçoivent une aide par un-e professionnel-le. Pour la Commune de Villaz, ce taux s'élève à **18.89%**. Pour les autres personnes, les raisons principales indiquées pour le non-recours à une aide sont l'absence de besoin, suivies d'un manque d'informations ainsi que des coûts trop élevés.

Les trois domaines nécessitant le plus d'aide par un-e professionnel-le sont :

Pour le district :

1) Soins infirmiers

2) Aide à domicile

3) Aide administrative

Pour la Commune de Villaz

1) Aide à domicile

2) Soins infirmiers

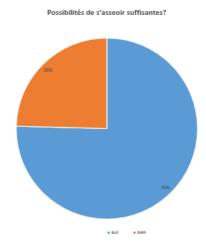
3) Aide administrative

8. Espace public et bâtiments

A l'échelle du district, 36% des personnes ayant répondu au questionnaire ont mentionné qu'elles jugeaient les possibilités de s'asseoir dans l'espace public comme étant insuffisantes. Au niveau de la Commune de Villaz, le taux d'insatisfaction s'élève à 25%.

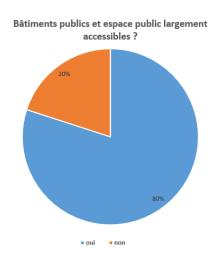
Les habitant-e-s de Villaz ayant répondu à ce questionnaire ont exprimé qu'elles et ils souhaitaient avoir, de manière générale, davantage de bancs au sein de leur Commune.

Certaines personnes ont mentionné qu'elles souhaiteraient que les arrêts de bus soient mieux aménagés et que le centre du village soit rendu plus convivial.



En ce qui concerne l'accessibilité des bâtiments publics et de l'espace public, à l'échelle du district, 21% des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont exprimé qu'elles en étaient insatisfaites. Au niveau de la Commune de Villaz, le taux d'insatisfaction s'élève à **25%.** Cependant, plusieurs propositions ont tout de même été faites pour améliorer l'accessibilité des bâtiments publics et de l'espace public :

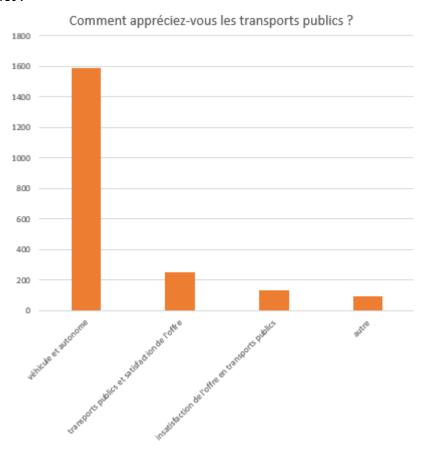
- Créer davantage de trottoirs (Lussy-Villars-st-Pierre ; Villarimboud-rte de Torny ; Fuyens ; Lussy)
- Aménager des chemins piétonniers



9. Transports publics

À l'échelle du district, la grande partie des personnes ayant répondu au questionnaire se déplacent en véhicule et se disent autonomes (76.74%). De plus, 12.31% des personnes ayant répondu à ce questionnaire se disent satisfaites de l'offre en transports publics, contre 6.37% de personnes qui déclarent la trouver insatisfaisante.

Schéma district:

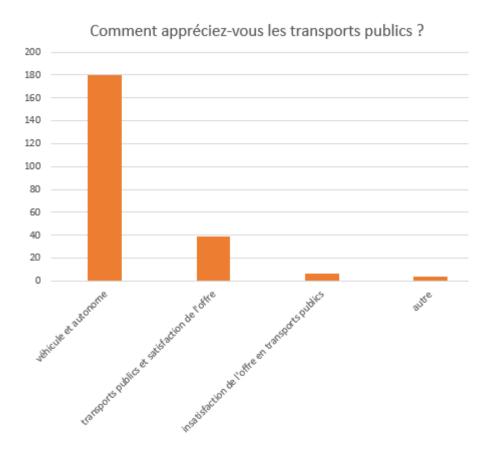


Au niveau de la Commune de Villaz, **78.26** % des personnes ayant répondu au questionnaire ont déclaré disposer d'un véhicule et être autonomes leurs déplacements.

16.95% des personnes ayant répondu à ce questionnaire se disent satisfaites de l'offre en transports publics et **3,04%** se disent insatisfaites de cette offre. Dans les propositions d'amélioration qui ont été faites par les personnes ayant répondu à ce questionnaire, il a été proposé de :

- Desservir Lussy en transports publics
- Prévoir des bus également le week-end

Schéma Commune:



10. Information et communication

Au niveau du district, le moyen de communication le plus utilisé pour s'informer sur la Commune et ses services est le journal communal (28.03%), suivi du site internet de la Commune (22.09%) et du bouche-à-oreille (17.35%). En ce qui concerne la Commune de Villaz, les résultats joignent ceux du district. En effet, le journal communal arrive largement en tête puisque 39.04% des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont mentionné l'utiliser pour s'informer sur la Commune et ses services. Ensuite suivent les sites internet (21.49%), puis enfin le bouche-à-oreille (13.16%).

Comme l'a démontré une étude réalisée par Pro Senectute Suisse (2020), « les offres numériques ont le vent en poupe auprès des 65 ans et plus. » En effet, cette étude démontre que 74% des senior-e-s sont connecté-e-s. Ainsi, les jeunes senior-e-s n'ont rien à envier aux plus jeunes générations. En revanche, cette constatation n'est pas valable avec le grand âge. En effet, les personnes de plus de 80 ans sont concernées par la fracture numérique. Au vu de l'utilisation des nouvelles technologies par les jeunes retraité-e-s ainsi que l'enjeu relatif à la fracture numérique, il semble très important que les communes de manière générale revoient la structure de leur site internet respectif afin que les informations puissent d'une part être à jour et accessible à tout un chacune.

À l'échelle du district, en cas de question sur un service, les proches sont les premier-ères interlocuteur-trice des personnes ayant répondu au questionnaire (25.66%), suivi-e-s de très près par l'administration communale (25.48%). Toujours à l'échelle du district, 2.68% des personnes ayant répondu à cette enquête par questionnaire ont déclaré ne pas savoir à qui s'adresser en cas de question(s). Pour la Commune de Villaz, les personnes ayant répondu au questionnaire consultent, en cas de question, en premier les sites internet (40.48%), puis se tournent vers l'administration communale (25.95%) et leurs proches (20.07%).

11. Situation financière

Dans le canton de Fribourg, « 14,3% de la population âgée de 65 ans et plus dans le canton de Fribourg (env. 7743 personnes) ont un revenu d'équivalence se situant en dessous du seuil de pauvreté défini par la CSIAS (CHF 2279 par mois pour une personne seule) » (Widmer, 2022).

Selon cette enquête par questionnaire, à l'échelle du district, 77% des personnes ayant répondu au questionnaire estiment ne pas faire partie des personnes exposées à la pauvreté. Cependant, dans les remarques, de nombreuses personnes ont précisé qu'elles exercent encore une activité salariée ou que leur conjoint-e est encore actif-ve professionnellement. Il semble important de souligner que 16.27% des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont déclaré être parfois exposées à la pauvreté et que 2.31% des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont affirmé y être très exposées.

En ce qui concerne la Commune de Villaz, **77.39%** des personnes ont répondu qu'elles n'estiment pas faire partie des personnes exposées à la pauvreté. **17.09%** des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont indiqué être parfois exposées à la pauvreté et **4.52%** des personnes ont mentionné y être très exposées.

12. Conclusion et recommandations

De manière générale, cette enquête a permis de faire remonter des besoins ainsi que certaines pistes d'intervention, mais aussi de conscientiser tout le travail réalisé par les personnes âgées de plus de 60 ans, notamment dans le cadre du travail de proche aidant, de garde d'enfant ou encore d'aide apportée au voisinage. En effet, les personnes ayant répondu au questionnaire sont bien plus nombreuses à offrir de l'aide qu'à en recevoir.

Bien que ce questionnaire ait été transmis à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, domiciliées dans le district et vivant encore à domicile et qu'une aide ait été proposée (par certaines communes ou par l'assistante sociale de Pro Senectute, responsable du district de la Glâne), pour remplir ce questionnaire aux personnes qui le souhaitaient, il n'est pas à oublier qu'il reste difficile d'atteindre les personnes les plus isolées. Il s'agit d'une des limites d'une telle enquête.

Cette partie conclusion et recommandations se structure de la manière suivante :

Tout d'abord, sont évoqués les éléments ressortis de manière prépondérante de cette enquête par questionnaire dans la Commune de Villaz. Puis, sous la catégorie « à ne pas oublier également », sont présentés des éléments aussi ressortis de cette enquête par questionnaire, mais de manière moins prédominante. S'ensuit une présentation des besoins et attentes les plus souvent évoqués dans le cadre de l'analyse de l'enquête par questionnaire à l'échelle du district. Enfin, des recommandations générales quant à l'élaboration d'une politique communale en faveur des senior-e-s sont émises.

Situation financière

Les résultats de cette enquête par questionnaire mettent en lumière que la situation financière est une thématique importante à prendre en considération selon les personnes ayant répondu au questionnaire. En effet, d'une part, cette thématique a été classée par les personnes ayant répondu à ce questionnaire comme faisant partie des trois thématiques les plus importantes pour les personnes de plus de 60 ans. D'autre part, 17.09% des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont indiqué être parfois exposées à la pauvreté et 4.52% ont mentionné y être très exposées. Ainsi, il serait intéressant d'approfondir cette thématique et de vérifier d'où proviennent ces difficultés financières. Les personnes connaissent-elles l'existence des prestations complémentaires ou des subsides pour le paiement des primes de la Caisse maladie ? Savent-elles que Pro Senectute peut intervenir pour apporter de l'aide dans la gestion administrative et dans certains cas, octroyer des aides financières ponctuelles? Connaissent-elles l'Association Glânoise pour l'Aide à la Famille (AGAF)? Des mesures pourraient être prises au sein de la Commune pour atténuer les inquiétudes face à un éventuel manque de revenus pour les personnes en âge AVS, par exemple :

- Organiser une séance d'informations sur les assurances sociales existantes pour des personnes retraitées.
- Comme le journal communal reste la référence pour les personnes ayant répondu au questionnaire pour s'informer sur la Commune et ses services, publier

régulièrement des informations sur les aides existantes sur le plan financier pour les personnes retraitées. Dans cette même perspective, ce rapport a permis de mettre en évidence que les personnes ayant répondu à cette enquête par questionnaire utilisent les sites internet pour obtenir des informations sur les prestations existantes en faveur des senior-e-s. Ainsi, disposer d'un site internet de la Commune mis à jour et structuré de manière à ce que les informations puissent être facilement trouvées constitue également un élément essentiel, tout comme la création et publication d'une brochure recensant de manière facilement lisible l'ensemble des prestations existantes en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans au sein de la Commune et plus globalement du district. Par exemple, la ville de Genève a dédié un onglet spécifique, sur son site internet, pour toutes les questions qui pourraient concerner les personnes retraitées (Guide des seniors: Vivre à Genève en tant que senior et/ou retraité-e | Ville de Genève - Site officiel (geneve.ch). Cet onglet est organisé par thématique (cf. annexe 1): profiter de son temps libre, se déplacer à Genève, prendre sa retraite, trouver de l'aide, penser à sa mort, etc.?

Logement

Les résultats de cette enquête par questionnaire ont pu mettre en évidence que pour la Commune de Villaz l'adaptation du logement constitue également une problématique importante. En effet, selon les résultats de cette enquête par questionnaire, **79%** des personnes ayant répondu à ce questionnaire sont soit propriétaires de leur appartement, soit au bénéfice d'un droit d'habitation/usufruit. De plus, **47%** des personnes ayant répondu à ce questionnaire (propriétaires, locataires et bénéficiaires d'un droit d'habitation/usufruit confondus) ont identifié dans leur logement des éléments pouvant poser un problème avec l'avancée en âge. Sachant qu'il est plus difficile de changer de logement lorsque les personnes en sont propriétaires ou bénéficient d'un droit d'habitation/usufruit, il s'agit d'un enjeu de taille. Sans compter le fait que presque toutes les personnes ayant répondu à ce questionnaire (**99.45%**) ont exprimé le souhait de pouvoir rester vivre dans la Commune de Villaz.

L'installation de certains moyens auxiliaires peut, parfois, suffire pour permettre de vieillir chez soi. Cependant, ce n'est pas toujours le cas et déménager du logement dont nous sommes propriétaires ne se fait pas du jour au lendemain. Ainsi, dans tous les cas, un travail de sensibilisation des citoyen-ne-s sur les conséquences que peut avoir un logement inadapté semble essentiel. À cette fin, un questionnaire (annexe 2) est paru dans le « clubMag » en 2020 dans le but que les personnes puissent évaluer dans quelle mesure leur logement est idéal ou non pour vieillir à domicile. Aussi, faudrait-il diffuser une liste d'artisans de la région qui seraient susceptibles d'effectuer certains travaux d'adaptation du logement, de promouvoir l'intervention d'ergothérapeutes à domicile ou encore d'informer les citoyen-ne-s des possibilités d'aide financière pour l'achat/location de certains moyens auxiliaires ou de petits travaux d'adaptation du

logement (aides financières individuelles de Pro Senectute Fribourg ou encore de fondations privées¹)?

Adaptation de l'espace public et des bâtiments

Si la thématique de l'adaptation des voies publiques n'est pas arrivée en tête des thématiques les plus prioritaires pour les personnes ayant répondu à cette enquête par questionnaire, un manque de banc a été constaté par 25% des personnes ayant répondu à cette enquête par questionnaire. Afin d'évaluer cet aspect, l'organisation de « promenades diagnostiques » au sein de la Commune pourrait être une piste envisageable. Ces promenades se font avec un groupe de personnes rencontrant des problèmes de mobilité. Ces personnes se déplacent en compagnie d'un-e agent-e de quartier et prennent ensemble des itinéraires menant à des commerces, arrêts de bus ou parcs afin de déterminer les aménagements qui pourraient être apportés dans le but de faciliter les déplacements sur le territoire communal. Par exemple, l'installation de bancs à certains endroits clés de la Commune constitue un élément facile à mettre en place et peu onéreux, qui a l'avantage de pouvoir faciliter les déplacements au sein de la Commune et de promouvoir les échanges entre les citoyen-ne-s. Enfin, si la modification des infrastructures et de l'espace public paraît difficilement réalisable à court terme, une piste pourrait être de vérifier, à chaque projet de nouvelle construction au sein de la Commune, si celle-ci est accessible pour des personnes qui rencontreraient des problèmes de mobilité.

A ne pas oublier également...

Le maintien de l'autonomie et la prise en charge de la santé ont été classés par les personnes ayant répondu aux questionnaires comme étant les deux thématiques prioritaires pour elles. Néanmoins, peu de suggestions n'ont été faites à ce sujet par les personnes ayant répondu à ce questionnaire, si ce n'est de pouvoir bénéficier d'un accompagnement pour se rendre aux rendez-vous médicaux ainsi que l'organisation de visites à domicile. A ce sujet, il est à relever que 19.02% des personnes ayant répondu au questionnaire ont exprimé être prêtes à apporter une aide-bénévole, principalement, pour faire des commissions, livrer des repas à domicile, rendre des visites aux personnes qui le souhaiteraient et organiser des activités et rencontres pour les personnes âgées.

Résultats à l'échelle du district

Cette enquête par questionnaire a permis de mettre en évidence les attentes et besoins les plus souvent mentionnés par les personnes ayant répondu à cette enquête par questionnaire. En effet, les propositions d'actions les plus souvent faites par les glânoise-s ayant répondu à cette enquête par questionnaire portaient sur la vie sociale, culturelle et sportive. Cette thématique a d'ailleurs été classée comme la quatrième thématique prioritaire pour les personnes ayant répondu à cette enquête par questionnaire, à seulement 82 voix de la troisième, les problèmes financiers. Les personnes ayant répondu à cette enquête par questionnaire ont, à de nombreuses

¹ L'octroi de ces aides financières dépend de la situation personnelle et financière de la personne ainsi que de l'objet de la demande d'aide financière

reprises, exprimé le souhait de développer davantage d'activités/ lieux permettant de se rencontrer. Sachant qu'une personne âgée plus fragile entretient dans son quotidien surtout des relations sociales à proximité: on mentionne souvent la distance de 500 mètres autour de son domicile pour les personnes de 80 ans et plus (Franco, 2010, cité dans Huguenin et al.2016). Il apparaît qu'un travail de renforcement de liens de proximité (des liens de « quartier ») devra indéniablement être entrepris en Glâne.

Le deuxième besoin le plus souvent mentionné par les personnes ayant répondu à l'enquête par questionnaire concernait la thématique des **problèmes financiers**. A ce sujet, différentes propositions ont été émises: introduire un tarif réduit pour les personnes en âge AVS qui utilisent les transports publics, baisser les impôts, augmenter les montants des rentes AVS, mieux informer les senior-e-s des prestations sociales pouvant les concerner. Si une diminution des impôts et/ou l'augmentation des montants des rentes AVS semblent être des aspects très difficilement modifiables, l'amélioration de la diffusion d'informations destinées aux senior-e-s est un élément sur lequel le district et les communes peuvent et doivent agir. Quant à l'introduction d'un tarif réduit pour les personnes en âge AVS utilisant les transports publics, il est à relever que la fédération fribourgeoise des retraités et Pro Senectute Fribourg se sont unis dans une prise de position commune demandant des prix abordables pour les senior-e-s pour l'utilisation des transports publics sur tout le réseau fribourgeois².

Le troisième besoin le plus souvent mentionné dans les réponses aux questions libres concerne la problématique de la **mobilité**. En effet, près d'un quart des personnes ayant répondu à cette enquête par questionnaire ne disposent pas de véhicule. En réalité, ce pourcentage est probablement bien plus élevé puisqu'une des limites d'une telle enquête est qu'elle ne permet pas forcément de récolter l'avis des personnes les plus âgées ou celles rencontrant le plus de problèmes de santé. Ainsi, les personnes ne disposant pas de véhicule sont confrontées à plusieurs difficultés, évoquées au travers de cette enquête par questionnaire, dont l'une concerne l'évacuation des déchets. En effet, de nombreuses personnes ont mentionné qu'elles n'avaient pas de moyen de locomotion pour se rendre à la déchetterie. Pour pallier cette problématique, il a été proposé qu'un service de ramassage des déchets à domicile soit mis en place. Toujours en lien avec la problématique de la mobilité, les propositions d'actions suivantes ont été relevées par de nombreuses personnes :

- Augmentation de la fréquence et de la desserte par les transports publics
- Mise en place d'un service de transport pour se rendre à des rendez-vous médicaux ou participer à la vie associative, en complément à Passe-Partout et au service de transport de la Croix-Rouge.

Enfin, la question du **logement** représente également une problématique importante à prendre en considération dans le développement d'une politique en faveur des senior-e-s. En effet, pour rappel, 46% des personnes ayant répondu à cette enquête par questionnaire ont identifié des aspects problématiques dans leur logement avec l'avancée en âge. Cependant, peu de propositions d'action ont été émises au travers de

_

² Pour plus d'informations : hiips://fr.prosenectute.ch/dam/jcr:be1621c3 -4b0b-4473-86f7-18552fb6050d/FGratuite%20transp.%20publics%20pour%20seniors_comm%20FFR%20-%20Pro%20Senectute_18.02.2022.pdf

cette enquête par questionnaire, pour pallier cette problématique. Sachant que le fait de disposer d'un logement compatible avec l'avancée en âge représente un des piliers du maintien à domicile, il s'agit d'une thématique qui devra indéniablement être approfondie dans la suite des discussions concernant le développement d'une politique en faveur des senior-e-s à l'échelle du district.

Pour agir sur ces différents aspects, la création d'une commission au niveau du district pour le développement d'une politique en faveur des senior-e-s semble être un élément nécessaire.

.

Recommandations générales

Il est à préciser que les besoins des personnes retraitées, comme d'ailleurs ceux de toute citoyen-ne-s sont hétérogènes et en constante évolution. Ainsi, une évaluation régulière de leurs besoins et attentes est essentielle.

Enfin, pour développer une politique communale qui corresponde aux besoins du territoire local, il est primordial de pouvoir faire remonter, de manière participative, les besoins et attentes des senior-e-s qui sont spécifiques à la Commune de Villaz. Pour ce faire, en plus de la création d'une commission senior-e-s à l'échelle du district, la création d'une commission senior-e-s communale semble être une alternative intéressante. D'ailleurs, dans les réponses aux questions libres, plusieurs personnes ont indiqué qu'elles souhaiteraient avoir un-e ou des représentant-e-s des senior-e-s au sein de la Commune. Néanmoins, l'enjeu de la création d'une telle commission se situe dans sa pérennisation. C'est pourquoi il est important de constituer un règlement qui détermine les critères de recrutement des membres³, la durée de leur mandat, la fréquence des rencontres, etc.

⁻

³ Une attention particulière doit être apportée aux critères sur la base desquels les futur-e-s membres de ces commissions senior-e-s seront recruté-e-s. En effet, comme le souligne Bickel (2014), des inégalités existent au niveau de la participation sociale des personnes retraitées. Ainsi, le risque est grand que ce soient les personnes qui ont le plus l'habitude de participer à la vie locale qui fassent partie de ces commissions. Alors que les personnes ayant le plus l'habitude de participer ne sont généralement pas celles qui ont le plus de besoins.

Références bibliographiques

Bickel, J.-F. (2014). La participation sociale, une action située entre biographie, histoire et structures. Dans C. Hummel, I. Mallon & V. Caradec (dir.), *Vieillesses et vieillissements* (p.207-226). Rennes, France: Presses universitaires de Rennes.

Bovigny, L. & Schmid, M. (2022). Concepts communaux fribourgeois : politique de la vieillesse pour ou avec les senior-e-s ? Mémoire de master en travail social, 101p. Sous la direction de Jean-François Bickel. Haute École spécialisée de Suisse occidentale, Lausanne, Suisse

Clément, S. (2006). L'individu vieillissant. Les représentations sociales du vieillissement dans les politiques publiques. Récupéré de https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2006_num_100_1_2649

Etat de Fribourg. (2015). *Concept Senior+*. Récupéré de hiips://www.fr.ch/sites/default/files/2018 -09/fr_Concept Senior%2B.pdf

Etat de Fribourg. (2020, mis à jour le 9 juin). *Politique cantonale en faveur des seniors*. Récupéré de hijps://www.fr.ch/dsas/sps/sommaire/politique-relative-aux-seniors

Etat de Fribourg. (2022). Population Projections démographiques pour le canton et les districts. Récupéré de <u>principaux-resultats--wichtigste-resultate.pdf (fr.ch)</u>

HETS-FR- (2020). Etude préalable et prospective aux concepts de politique pour les seniors des communes du Réseau Santé de la Sarine. Etude non publiée.

Huguenin-Richard, F et al. (2016). La marche à pied chez les personnes âgées : enjeux de mobilité et de sécurité. Récupéré de <u>LA MARCHE A PIED CHEZ LES PERSONNES AGEES: ENJEUX DE MOBILITE ET DE SECURITE (archives-ouvertes.fr)</u>

OFS (2016). Les conditions d'habitat des seniors en Suisse, en 2016. Récupéré de hiips://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/6906548/master

Pro Senectute suisse. (2019). Revue spécialisée : PS Info. Récupéré de hiips://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahU KEwjh_fnbrfX3AhWKN-

wKHQlpBy4QFnoECAkQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.prosenectute.ch%2Fdam%2 Fjcr%3Ae01c0c02-c835-47bc-b6b1-

d9011fe06289%2FPsinfo%252002%25202019%2520FR.pdf&usg=AOvVawOK-bGGNiZGPOD-Gg S1399

Pro Senectute suisse. (2020). Digital seniors. Récupéré de <u>Étude Digital Seniors</u> (prosenectute.ch)

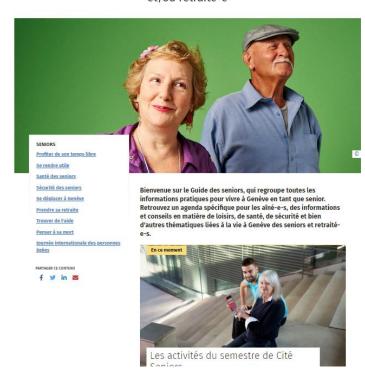
Pro Senectute suisse. (2022). La solitude chez les personnes âgées. Récupéré de <u>Solitude</u> chez les personnes âgées (prosenectute.ch)

Widmer, A. (2022). *Précarité des personnes âgées dans le canton de Fribourg/ Gérontopôle*. Publication à venir sur <u>Gérontopôle - Fribourg (gerontopole.ch)</u>

Annexe 1:



Guide des seniors: Vivre à Genève en tant que senior et/ou retraité-e



Annexe 2:

Mon « chez moi » est-il vraiment idé rester le plus longtemps possible? a majeure partie des seniors souhaiterait pouvoir finir sa vie à domic MS, ou éviter un déménagement tardif dans un environnement qu'ils	ile plu	ıtôt q	ļu'en	
as. Mais pour cela, il faut disposer du bon logement, au bon endroit uestionnaire qui vous permettra de vous aider à évaluer si votre lo ispose de suffisamment de qualités pour qu'il mérite d'être le « de	! Voi	ci un ent a	petit	
	OUI	NON	?	Réponses possibles: OUI / NON / Je ne sais pas (?)
Est-ce que je me sens bien aujourd'hui chez moi et souhaite continuer à y vivre le plus longtemps possible?				Si vous avez 12 OUI, vous avez proba- blement le logement idéal pour y couler
Est-ce que je peux aller faire à pied la majeure partie de mes courses (alimentation) à proximité de chez moi, avec un trajet ne présentant pas de difficulté majeure (escaliers, forte pente), y compris en hiver?				de vieux jours heureux et y rester encore longtemps. Restez-y ou réfléchissez bien avant d'en changer!
En cas de problèmes physiques importants (ex: chaise roulante), pourrais-je continuer à vivre dans mon logement sans y effectuer des travaux (ou très peu) ?				Si vous avez entre 9 et 11 OUI, votre logement présente probablement suffi- samment de qualités pour envisager de bien vieillir chez vous. N'hésitez pas toutefois à prendre conseil auprès de vos
Est-ce que depuis mon logement, je peux facilement sortir dans la rue, sans emprunter aucun escalier (ascenseur, rampe)?				proches ou de votre propriétaire si des aménagements architecturaux vous
y a-t-il au moins une personne plus jeune dans mon voisinage immédiat que je connaisse vraiment bien, et sur laquelle je puisse compter pour me donner un coup de main de temps en temps « en cas de besoin » ?				semblent nécessaires, et ne négligez pas l'importance des relations sociales pour bien vieillir. Si vous avez entre 5 et 8 OUI, le moment
Mon logement pourrait-il toujours convenir si je dois y vivre seul, avec des capacités physiques réduites (trop grand, pénible à entretenir, obstacles architecturaux)?				est venu de vous interroger sur votre habitat actuel et d'examiner avec soin s'il s'avère vraiment adapté pour y rester, notamment en cas de problème de santé. Peut-être vaudrait-il mieux anticiper et
Mon logement est-il proche d'autres habitations?				chercher tranquillement un nouveau logement plus idéal, à un meilleur
Mon logement est-il situé dans un lieu (village / quartier) favorable aux rencontres et à une vie sociale de qualité?				endroit, plutôt que de devoir déménager dans l'urgence en cas de problème.
y a-t-il un arrêt de transports publics (bus, train) à proximité où je peux facilement me rendre à pied, avec un trajet ne présentant pas de difficulté majeure (escaliers, forte pente), y compris en hiver?				Si vous avez moins de 4 OUI, il convient d'envisager sérieusement de trouver un habitat mieux adapté à l'avancée en âge, en établissant les critères qui sont importants pour vous.
Aurais-je les moyens financiers pour pouvoir continuer à habiter dans ce logement jusqu'à mon décès, sans renoncer à d'autres choses qui sont importantes pour moi?				Si vous n'avez aucun OUI, commencez à chercher un nouveau logement!
Est-ce que l'emplacement actuel de mon logement est pratique pour mes proches auxquels je tiens (enfants, petits-enfants, amis) et favorise des petites visites fréquentes?				
Y a-t-il à proximité (village, quartier) des possibilités d'accueil ou d'animation la journée pour les personnes âgées (Centres d'accueil temporaires, EMS, lieux de rencontres)?				

Clubmag_3 (1).pdf